

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 13 mai 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3987-2016.
Cause tarifaire 2017-2018 de Gaz Métro.
Phase 2.

**Demande de modification de calendrier, logée par l'Association québécoise de
lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Monsieur le Secrétaire par intérim,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) invitent respectueusement la Régie de l'énergie à **reporter au mardi 6 juin 2017 le dépôt de la preuve de tous les intervenants au dossier (en reportant de façon correspondante au mardi 13 juin 2017 la date des demandes de renseignements leur étant adressées et au mardi 20 juin 2017 la date des réponses à celles-ci).**

En effet, le calendrier actuel, suite à divers reports antérieurs, ne laisserait que deux jours ouvrables francs entre la date des dernières réponses à venir de Gaz Métro (les 15 et 17 mai 2017) et la date du dépôt de la preuve des intervenants le 23 mai 2017, vu que le 22 mai 2017 est un jour férié. Cela est inhabituellement court, surtout pour une cause tarifaire.

Il ne semble que le report au mardi 6 juin 2017 du dépôt de cette preuve serait préférable pour tous (et tiendrait aussi compte du fait qu'une autre longue audience est entretemps prévue au dossier R-3986-2016 auquel un des mêmes régisseurs et plusieurs des mêmes intervenants participent). Ce report au 6 juin 2017 laisserait encore suffisamment de temps avant l'audience du présent dossier prévue les 6-12 juillet 2017.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.